

COMMUNIQUE de PRESSE

Lyon, le mercredi 27 janvier 2016

« Innovez en santé »

L'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes et la Banque publique d'investissement soutiennent 7 projets d'innovation technologique et d'usage

En 2015, l'Agence régionale de santé (ARS) Rhône-Alpes (aujourd'hui Auvergne-Rhône-Alpes), le conseil régional Rhône-Alpes (aujourd'hui Auvergne-Rhône-Alpes) et la Banque publique d'investissement (BPI) France ont décidé, ensemble, de lancer un appel à manifestation d'intérêts (AMI) pour soutenir des projets innovants impactant l'environnement régional de la santé. Cette synergie des organismes financeurs vise à accompagner la démarche conjointe d'innovation initiée par des structures sanitaires ou médico-sociales, l'économie sociale et solidaire (ESS) du territoire régional et/ou des industriels.

L'ARS peut financer les structures de santé, la BPI et le conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes peuvent soutenir les entreprises privées associées aux projets.

Le Cluster i-Care, le cluster des Technologies régionales, a contribué au pilotage opérationnel de l'AMI « Innovez en santé Rhône-Alpes » et assuré le lien avec le tissu industriel. L'Union régionale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (URIOPSS) Rhône-Alpes et l'Observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie (ORAIDA) ont apporté leur expertise sur le champ médico-social et assuré le lien avec l'écosystème de l'économie sociale et solidaire.

7 projets retenus et soutenus par l'ARS à hauteur de 500 000€

- ▶ *Projet d'aide aux aidants : formation, information, répit du centre intercommunal d'action sociale d'Alboussière par la création d'un centre de soutien aux proches aidants, porté par l'EHPAD Le Grand Pré (Alboussière – Ardèche), en partenariat avec l'hôpital local de Vernoux (Ardèche).*
- ▶ *Mise en place d'un dispositif innovant (trajet lumineux et alerte aux soignants) pour prévenir et réduire le délai de prise en charge au décours d'une chute nocturne des résidents en EHPAD, porté par le Centre hospitalier Annecy Genevois, en partenariat avec ANAXI TECHNOLOGY (Haute-Savoie).*
- ▶ *Solution innovante dans le processus d'assistance ventilatoire de l'arrêt cardiaque, portée par le SAMU 74 et le Centre hospitalier Annecy Genevois (Haute-Savoie).*
- ▶ *Innovation technique permettant la surveillance de la fonction respiratoire des transplantés pulmonaires à domicile pour prévenir les hospitalisations non programmées, portée par le CHU de Grenoble, en lien avec l'association AGIRAàDom (Isère), les Hospices civils de Lyon (Rhône) et AQSITANIA SAS (Gironde).*
- ▶ *Création d'une plateforme de télé-expertise dédiée à l'urgence traumatologique du membre supérieur, porté par Imalink Médical (Rhône), en partenariat avec l'Institut chirurgical de la main et du membre supérieur (Rhône).*
- ▶ *Projet de formation et d'initiation à la « e-santé » auprès des usagers et des professionnels de santé, porté par l'association FORMATICSanté (Gard), en partenariat avec ETICEO Santé (Isère).*
- ▶ *Projet d'innovation d'usage pour optimiser la chirurgie ambulatoire par la création d'une application web accessible sur smartphone et tablette, porté NOUVEAL (Rhône), en partenariat avec le GIE CAPIO Gestion (Rhône).*

Ces dossiers ont été validés par un comité de pilotage réunissant les organismes cités ci-dessus et présidé par Véronique Wallon, directrice générale de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes.
Les dossiers des entreprises privées retenus sont en cours d'instruction.

Par ailleurs, en 2015 l'ARS a poursuivi le financement pluriannuel des projets retenus suite à l'appel à projets innovants en santé publique lancé en 2014, pour un montant de près de 500 000 euros.

Dans le cadre de cet appel à projets, huit dossiers ont fait l'objet d'un accompagnement et d'un travail complémentaire en 2015. Ainsi, quatre d'entre eux ont été finalement financés à hauteur de 650 000 €.

Il s'agit :

- ▶ d'une unité de médecine sociale mise en place au CHU de Grenoble (Isère),
- ▶ d'un Centre d'innovation en prévention articulaire au sein d'EPI Santé Savoie à Chambéry (Savoie)
- ▶ du développement d'un programme d'aide aux aidants, aux enseignants et aux professionnels des loisirs au sein d'un dispositif global dédié à l'accompagnement d'enfants et adolescents porteurs d'autisme au Centre hospitalier Alpes-Isère (Isère),
- ▶ et de l'offre de santé Nelly pour la maladie rénale chronique sévère non dialysée en région Auvergne-Rhône-Alpes, porté par Calydia (Rhône).

A SAVOIR

Un nouvel appel à manifestation d'intérêts sur l'innovation en santé sera lancé au cours du 1^{er} trimestre 2016 par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes.

Contact presse
Amélie RUBIO

Délégation à l'information et à la communication
04 27 86 55 55
ars-ara-presse@ars.sante.fr

En partenariat avec :



AUVERGNE – Rhône-Alpes

L'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes a été créée le 1^{er} janvier 2016.

Cet établissement public, constitué de près de 1000 collaborateurs, est un opérateur de l'Etat et de l'Assurance Maladie. L'ARS met en œuvre, au niveau régional, la politique de santé publique selon trois grandes missions : la protection et la promotion de la santé, la régulation de l'offre de santé dans les secteurs ambulatoire, hospitalier et médico-social, l'appui à l'efficacité des établissements et des services sanitaires et médico-sociaux. L'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes est présente dans les 12 départements de la région. Son siège est situé à Lyon et à Clermont-Ferrand. Elle dispose de 12 délégations départementales à Bourg-en-Bresse, Moulin, Privas, Aurillac, Valence, Grenoble, Saint-Etienne, Le Puy en Velay, Clermont-Ferrand, Chambéry et Annecy.